COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BASSIN AUTERIVAIN
Haut-Garonnais

GUIDE DECHET

GUIDE PRATIQUE

QUE FAIRE DE MES DECHETS ?

MOINS JETER, MIEUX TRIER

www.ccba31.fr

Comment est organisée la collecte de mes déchets ?

La Communauté de Communes du Bassin Auterivain organise la collecte des déchets des foyers, entreprises, administrations et associations dans ses 19 communes, selon des modalités qui varient en fonction du type de déchets et du type d'habitat (pavillon, lotissement, immeuble collectif, centre-ville, densité de population…).

1 La collecte en point d'apport volontaire

Sur l'ensemble du territoire

La collecte en point d'apport volontaire :

Papier et cartonnette

Pot, bocal, flacon et bouteille en verre

Textile, linge de maison et chaussure

Dans l'ensemble des communes de -650 habitants*, ainsi que dans les centres-villes, centres-bourgs, certains immeubles collectifs et périphéries des autres communes.

Les ordures ménagères

Dans des sacs poubelles fermés de 30 litres
Badge obligatoire
Badge initial : gratuit
Badge supplémentaire, ou badge perdu : 5€

Dépôt en pied de colonne interdit

Contacter la CCBA pour connaître précisément son mode de collecte.

Les emballages en plastique, métal et brique alimentaire En vrac et sans sac

* Auragne, Auribail, Esperce, Labruyère-Dorsa, Lagrâce-Dieu, Grazac, Mauressac, Marliac et Puydaniel

2 La collecte en porte à porte

Essentiellement dans les zones pavillonnaires et les lotissements des communes supérieures à 650 habitants**.

Les emballages en plastique, métal et brique alimentaire

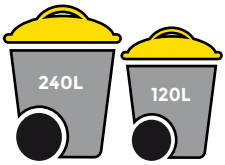

En vrac sans sac :
> 1 à 2 personnes : bac 120 litres
> Á partir de 3 personnes bac 120 ou 240 litres

Les ordures ménagères

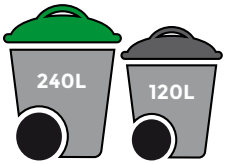

En sac fermé :
> 1 à 3 personnes : bac 120 litres
> Á partir de 4 personnes : bac 120 ou 240 litres

Présentation des bacs de collecte :
> Les jours de collecte doivent être respectés.
Ils sont consultables sur www.ccba31.fr
> Les bacs doivent être sortis pleins la veille au soir avant 21h et rentrés dès que possible après le ramassage !
> Les bacs doivent être présentés couvercle fermé.
> Les déchets hors du bac ne sont pas collectés.
> Les bacs doivent être pucés.
> Seuls les bacs de la CCBA sont collectés.

3 La collecte en déchèterie

Pour les déchets occasionnels (gravats, encombrants, électroménagers...), 5 déchèteries vous accueillent dont une pour les professionnels à Auterive. Les habitants de Lagardelle sur Lèze doivent se rendre à la déchèterie de Labarthe sur Lèze.
La déchèterie pour les professionnels et la déchèterie de Cintegabelle sont équipées de contrôle d'accès.
Plus d'infos sur www.ccba31.fr/dechets/decheteries/

** Auterive, Beaumont-sur-Lèze, Caujac, Cintegabelle, Gaillac-Toulza, Grépiac, Lagardelle-sur-Lèze, Miremont, Venerque et Vernet.

A savoir

Mes démarches en quelques clics

Connaître les jours de ramassage pour la collecte en porte à porte ?
Commander, échanger, réparer, pucé mon bac ?
Besoin d'un badge pour les colonnes à ordures ménagères, d'un QR-code pour la déchèterie ?

> Toutes mes démarches en ligne et les réponses à mes questions sur www.ccba31.fr/dechets/

Mon compte déchets sur www.ccba31.fr/dechets/

Avec mon compte déchet, j'ai une meilleure connaissance de ma production de déchets. Il permet de :

> Connaître ma production de déchets et se comparer à celle de ma rue
> Commander un composteur, un badge, un lombricomposteur, un stop pub
> Modifier mes informations personnelles

Déménager/emménager, que faire ?

> Signaler votre arrivée ou départ à la CCBA ! Pour les nouveaux arrivants mon kit de bienvenue spécial gestion des déchets est disponible à la CCBA sur demande.
> Les équipements de collecte

Besoin	Mode de collecte	
	Porte à porte	Apport volontaire
J'emménage	L'occupant précédent a laissé les bacs dans le logement. S'ils sont absents ou endommagés ou que le volume ne correspond pas à votre foyer appelez au 05 61 50 68 17.	Je demande à mon propriétaire (location) ou à l'ancien propriétaire de me remettre le badge, sinon appelez au 05 61 50 68 17.
Je déménage	Je laisse les bacs sur place, car ils sont rattachés au logement.	Je remets mon badge au propriétaire (location) ou au futur acquéreur (vente).

Comment badger ?

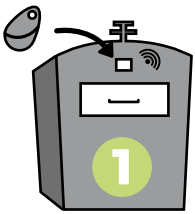

Je pose le badge
à l'endroit indiqué

J'ouvre le tambour
et je dépose mon sac
d'ordures de 30 L

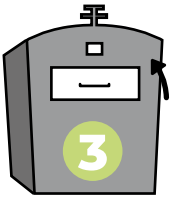

Je referme
le tambour

Un doute ? Une question ?

Scannez
le guide du tri
par CITEO
https://web.citeo.guidedutri.fr/consigne

Mes astuces zéro déchets

1 J'allège ma poubelle

**JE DONNE
LES OBJETS QUI NE
ME SERVENT PLUS**

**JE RÉDUIS
MON GASPILLAGE
ALIMENTAIRE**

**JE REFUSE
LES PRODUITS
À USAGE UNIQUE**

**J'APPOSE
UN STOP PUB SUR MA
BOÎTE AUX LETTRES**

**JE RÉPARE
CE QUI PEUT
L'ÊTRE**

**JE COMPOSTE
MES DÉCHETS DE
CUISINE ET DE JARDIN**

**JE CONSOMME
RAISONNABLEMENT**

**JE BOIS
L'EAU DU ROBINET**

2 Conseils jardin zéro déchet

Comment ?

Comment ?

Broyer, pailler, composter

> Un volume de végétaux réduit et la possibilité de les utiliser sur place
> Des sols plus fertiles grâce aux apports de matières organiques des végétaux
> Un jardin plus résistant à la sécheresse et aux maladies

Réaliser une haie sèche

> Accueil de la biodiversité

Bientôt une plateforme pour les déchets verts

> La prochaine mise en place d'une plateforme dédiée à l'accueil des déchets verts favorisera une gestion durable et circulaire de ces déchets sur le territoire.

> Les déchets collectés, seront transformés en broyat, permettant ainsi un traitement local et responsable au sein de la CCBA.

Astuces pour moins de déchets et plus de nature

1 - Favoriser les arbustes à croissance lente. C'est moins de végétaux coupés dont il faut s'occuper.

2 - Garder un coin sauvage : prairie fleurie, tas de branches coupées... et laisser place à la nature ! Cet espace naturel permet d'accueillir et de nourrir les abeilles, papillons, hérissons...

Pourquoi ?

Pourquoi ?

Faites des économies ! En eau et en équipement :

> Pas d'achat de compost et de paillage pour le jardin

> Pas besoin de s'équiper d'une remorque et de dépenser de l'essence pour aller à la déchèterie

> Economie d'eau grâce au paillage qui réduit l'évaporation de l'humidité des sols

Plus de bien-être !

> Plus de temps : pas besoin d'aller à la déchèterie, ni d'arroser

> Moins de pollution autour de soi

Le retour au sol : solution écologique

Compostés ou utilisés en paillage, les végétaux issus de l'entretien du jardin et du potager contribuent à améliorer la qualité des sols, qui manquent souvent d'apports en matières organiques. Ils deviennent plus résilients aux aléas climatiques : sécheresse, lessivage des sols, érosion...

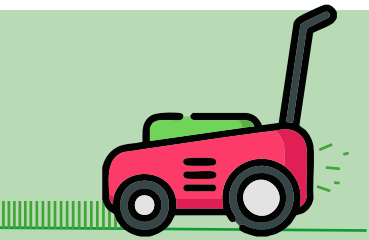

3 - Tondre avec tondeuse mulching, c'est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. La tondeuse mulcheuse coupe très finement la partie haute du gazon, dont les fragments se redéposent sur la pelouse. En se décomposant, l'herbe broyée servira d'engrais naturel.

Je trie mes déchets quotidiens

1 Biodéchets

Ils représentent un tiers du poids de la poubelle : les trier c'est leur permettre d'être compostés et réutilisés localement en engrais naturel plutôt que d'être incinérés.

Je composte mes déchets de cuisine et jardin

Chez moi dans mon jardin, à l'intérieur de mon logement, ou bien près de chez moi avec mes voisins et aussi au travail avec mes collègues, chacun peut valoriser ses biodéchets.

Chez moi

La solution, je fais l'acquisition d'un lombricomposteur ou d'un composteur.

Petit composteur (1 à 3 personnes au foyer) à 12€

Composteur moyen (à partir de 4 personnes) à 18€

Lombricomposteur à 25€

En vente au service collecte et valorisation des déchets
Je passe commande sur ccba31.fr/dechets

Déchets alimentaires d'origine végétale, coquilles d'œufs, déchets du jardin, café et filtre papier, thé...

Avec mes voisins, mes collègues

Il s'agit du compostage partagé. La CCBA m'accompagne dans ce projet lorsque je n'ai pas de jardin !
Contact : 05 61 50 68 17 – infodechet@ccba31.fr

2 Emballages en métal, plastique et briques alimentaires

Vides, en vrac, sans sac et sans imbriquer

Tous les emballages se trient :

Emballage en métal (boite conserve, canette, aérosol, petit emballage métal, capsule dosette)

Brique alimentaire (petite brique de jus de fruit, lait, soupe)

Emballage plastique (bouteille et flacon, pot de yaourt, barquette, film, sac, sachet, gourde compote...)

Attention !

Tous les emballages en plastique se trient dans le bac ou colonnes de tri jaune. En revanche, les objets en plastique comme :

> Les brosses à dents, cintres... vont dans le sac à ordures ménagères.
> Les jouets et les pots de fleurs en plastique vont en déchèterie.

Ne pas imbriquer les emballages entre eux ! Avant d'arriver au centre de tri les emballages sont compactés. Au centre de tri, les déchets sont triés par matières, par conséquent, les emballages imbriqués sont écartés de la chaine de tri et non recyclés.

3 Papiers et cartonnettes

Tous les papiers se trient et se recyclent !

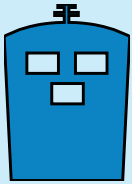

A déposer vide et en vrac

© CITEO

Cartonnette d'emballage, boite céréale ou biscuit, suremballage yaourt, boite œuf, boite à pizza…

© CITEO

Courrier, lettre, enveloppe, prospectus
Journal, magazine, catalogue, annuaire
Cahier, feuille, bloc note, carnet, livre

Attention !
Les gros cartons marrons vont en déchèterie.

4 Emballages en verre

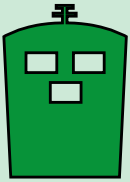

Uniquement les pots, bocaux, bouteilles et flacons

Ne pas mettre :

> bris de glace, vaisselle, miroir, porcelaine, ils vont dans le sac à ordures ménagères
> ampoule, néon, ils vont en déchèterie
> couvercle, capsule, ils vont dans le bac ou la colonne jaune

5 Jeter ce qui reste : les ordures ménagères

Couche culotte

Produit d'hygiène et coton

Vaisselle, verre et assiette

Petits objets cassés (non électrique)

Résidus de repas non compostable

Dans un sac poubelle fermé, à déposer dans les colonnes grises ou bac aux couvercles gris (ou vert) selon le mode de collecte.

Porte-à-porte

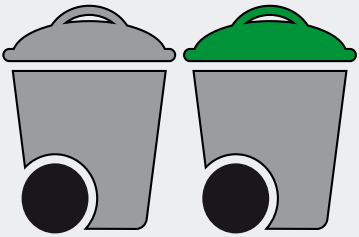

Apport volontaire

Trier mes déchets occasionnels

Je donne mes objets

Certains de mes objets ne servent plus vraiment, mais ils peuvent être utiles à d'autres !

Retrouvez les acteurs locaux du réemploi sur ccba31.fr

1 Textile, linge de maison et chaussures

A donner ou à recycler
Déposez vos textiles, linge de maison et chaussures dans les bornes localisées sur :

www.ccba31.fr/dechets/recycler-trier

Pas de linge humide ou souillé

Vos chaussures liées par paire dans un sac fermé de 30 litres.

Vos textiles et chaussures ont de l'avenir, réparez-les ou donnez-les !

Tous les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagées peuvent être rapportés, quel que soit leur état, même abimés. Selon leur état ils seront reportés ou recyclés.

Bon plan
Avec le Bonus Réparation bénéficiez de réductions pour réparer vos vêtements et chaussures.
Appliqué directement au moment du paiement, le Bonus Réparation est lancé chez les réparateurs labellisés Refashion. Bénéficiez de réductions pour faire réparer vos vêtements et chaussures et leur donner une nouvelle vie !

Réparer c'est faire durer et c'est bon pour votre porte-monnaie !

+ d'info sur
https://refashion.fr/citoyen/fr/bonus-reparation

2 Déposer en déchèterie

Bien préparer ma visite en déchèterie

Avant de vous rendre en déchèterie :
> Vérifiez les jours et heures d'ouverture,
> Prenez votre badge ou QR-code pour la déchèterie de Cintegabelle et celle des professionnels à Auterive.

Un chargement organisé, c'est du temps gagné !

Je tri mes déchets par famille
Bois, métaux, cartons, articles de bricolage et de jardin, jouets, article de sport et de loisirs, objets électriques et électroniques, déchets dangereux (peintures, solvants), déchets verts, textiles, verre...

Je mets à plat mes cartons d'emballage

Je ne mélange pas les produits dangereux
Je les transporte toujours dans des contenants hermétiques et de préférence celui d'origine.

A la déchèterie, merci de respecter :
> Les consignes de tri,
> Les agents d'accueil,
> Le site en le laissant propre après votre passage.

Les déchets des particuliers acceptés

Toutes les déchèteries

Déchèterie de Cintegabelle et Auterive

Uniquement Auterive

Ne sont pas acceptés :
Les bouteilles de gaz, les souches et troncs d'arbres, les pneus hors véhicule de loisirs, l'amiante.

3 Zoom sur quelques déchets

Des filières se créent sur le principe du pollueur-payeur dans le but d'améliorer la gestion du cycle de vie des produits.

Piles et accumulateurs

J'apporte mes piles et accumulateurs dans un point de collecte, chez les distributeurs ou dans les déchèteries de la CCBA.

Déchets dangereux

Déchets ménagers susceptibles de contenir un ou plusieurs produits chimiques pouvant présenter un risque important pour la santé et/ou l'environnement.
Bricolage et déco – Entretien véhicule – Jardinage – Entretien piscine – Entretien maison – Chauffage, cheminée et barbecue.

+ d'infos ? www.ecodds.com

Lampes

Les lampes fluocompactes et à LED, je les dépose en magasin, ou dans les déchèteries d'Auterive et Cintegabelle.

Appareils électriques et électroniques (DEEE)

Je les apporte dans les déchèteries de la CCBA ou chez les distributeurs qui ont l'obligation de reprendre un équipement usagé lors de l'achat d'un appareil neuf.
Le recyclage d'un DEEE permet le démantèlement et la dépollution des différentes pièces qui composent l'appareil.

Radiographies

Les radios peuvent être déposées à la déchèterie d'Auterive.

Médicaments

Qu'ils soient périmés ou non, les médicaments sont à rapporter en pharmacie une fois séparés de leur emballage (papiers et étui en carton dans la colonne bleue).

Jeux et jouets

> Jeux de plein air (jouet de jardin, bicyclette, jouet d'été, porteur)
> Jeux d'intérieur (poupée, peluche, construction, imitation, jeux d'action…),
> Jeux de société, maquettes et puzzles,
Attention, les jeux électroniques vont avec les appareils électroniques et électriques.

Bricolage et jardinage

> Matériel de bricolage
> Outillage à main
> Jardinière et pot
> Contenant de culture
> Entretien et aménagement de jardin : pelle, brouette, parasol, barbecue, tuyau, bâche.

Mobilier

> Objet de la maison : table, chaise, lit…

Articles de sports et loisirs (Liste non exhaustive)

Cycles et mobilités : Vélo, trottinette, skate, rollers, protection et accessoires du vélo et du cycliste…
Sports et loisirs nautiques : Plongée, snorkeling, natation, pêche Planche de surf, bodyboard, paddle, kayak, ski nautique, planche à voile…
Sports de glisse (montagne) : Skis, bâtons et chaussures de ski, patins à glace, luge…
Loisirs extérieurs : Matériel de camping, arcs et flèches, trampoline, boules de pétanque, piolets d'escalade…
Équitation : Bombe, selle, cravache, mors…
Sports de raquette : Raquette, balle, ballon, table de ping-pong…
Sports de ballon : Basketball, football, handball, rugby…
EPI / Protections : Casque, corde, mousqueton…
Sports fitness, musculation Tapis de fitness, haltère, appareil de musculation non électrique…
Chasse & tir : Cartouche de chasse et tir sportif, cible, cartouchière, casque anti-bruit, gibecière, bottes de chasse…

Produits et matériaux de construction et de bâtiment

> Plâtre
> Menuiseries et fermetures
> Revêtement et finition : moquette, stratifié, …
> Sanitaire, plomberie, équipement de chauffage.

Où vont mes déchets

Les emballages en métal, plastique et les briques alimentaires

Recyclés
Centre de tri

VALORISATION MATIERE

+ transformation, revente des matériaux, économies des ressources naturelles.

- Coût des refus, attention aux erreurs de tri !

Devenir : pull polaire, boule de pétanque, arrosoir, monture de lunette, casserole

Les papiers et cartonnettes

Recyclés
Centre de tri

VALORISATION MATIERE

Devenir : papier absorbant, papiers hygiénique, papier recyclé, carton, journaux

Les emballages en verre

Recyclés
Verrerie

VALORISATION MATIERE

+ Ce matériau se recycle à l'infini, ainsi les ressources naturelles sont préservées.

Devenir : emballages en verre

Les ordures ménagères

Incinérateur

VALORISATION ENERGETIQUE

Incinération
+ production d'énergie
- production de résidus polluants

Les déchets occasionnels

Déchèteries

VALORISATION MATIERE

Déchet vert, bois, carton, métal, gravats, carton, électro-ménager Jouets et jeux, Articles de loisirs Bricolage et jardinage

Compostage
Concassage
Recyclage
Réemploi
Broyage ...

NON VALORISES

Tout-venant
Refus des déchets occasionnels

Enfouisse-ment

Les textiles, linge de maison et chaussures

Centre de tri bout du pont de Larn (81)

REMPLOI ET VALORISATION MATIERE

Friperie
Seconde main
Isolation thermique
Chiffon

Accès et horaires

Déchèteries

Auterive

ZI Quilla
OUVERT du mardi au samedi de 9h à 11h45 et 14h à 17h45.
En été horaires aménagés de 7h à 14h30
FERMÉE lundi, dimanche, jours fériés et le 1er jeudi du mois de 9h à 11h45.

Cintegabelle

Badge ou QR-code d'accès obligatoire
Lieu-dit Laurède
OUVERT du mardi au samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.
En été horaires aménagés de 7h à 14h30
FERMÉE lundi, dimanche, jours fériés et le 1er jeudi du mois de 9h à 11h45.

Grépiac

Route d'Auterive
OUVERT mardi et jeudi de 9h à 11h45 et samedi semaine paire de 9h à 11h45
FERMÉE lundi, mercredi, vendredi, samedis matin semaine impaire, dimanches, jours fériés et le 1er jeudi du mois de 9h à 11h45.

Miremont

Chemin Loubine
OUVERT mercredi et vendredi de 9h à 11h45 et samedi semaine impaire de 9h à 11h45
FERMÉE lundi, mardi, jeudi, samedi après-midi semaine paire, dimanche et jours fériés.

Habitant de Lagardelle-sur-Lèze

Déchèterie de Labarthe sur Lèze
Information et inscription préalable sur : agglo-muretain.fr

Pour les professionnels Auterive

ZI Quilla
OUVERT lundi 8h à 10h et de 14h à 17h et du mardi au vendredi de 08h à 12h et de 14h à 17h
En été horaires aménagés de 7h à 14h30
FERMÉE samedi, dimanche, les jours fériés.
Badges d'accès obligatoire, renseignement et inscription sur : www.ccba31.fr/dechets

Communauté de communes du Bassin Auterivain
Service collecte et valorisation des déchets
RD 820 - ZI Lavigne - 31190 AUTERIVE
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
www.ccba31.fr - 05 61 50 68 17